



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

contrats

Question écrite n° 63413

Texte de la question

M. Bernard Gérard attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur certaines difficultés d'accès aux emplois aidés rencontrées par les personnes en situation d'invalidité. Alors que la durée d'inscription à Pôle emploi est souvent prise en compte pour accéder à des emplois aidés, le placement en invalidité vient entraîner la perte de l'ancienneté d'inscription acquise, venant rendre impossible l'accès à un emploi aidé avec reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. Cette situation pouvant constituer un obstacle majeur pour le retour à l'emploi des personnes concernées, il lui demande quelles solutions sont envisageables pour y remédier.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Gérard](#)

Circonscription : Nord (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63413

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 septembre 2014](#), page 7297

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)